

COMPTE RENDU

SÉANCE DU MARDI 6 AVRIL 2021.

Présents: ROY Nicole, CATALA Hervé, GIRAUD Jacky, LAVENAT Dominique, DUDOGNON Stéphane, MASSET Nicole, AUTIN Cyril, DENIS Ludovic, VERGNAUD Didier, TOLLIS Eddy, ROBIN Sébastien, LAVAUD Jean-Paul.

Excusée: HALOCHE Sylvie (donne pouvoir à ROY nicole).

Absente: FORT Sonia.

Le précédent compte rendu est approuvé.

Délibération D 2021 2 1: Vote des taux d'imposition 2021.

Il n' ya pas d'augmentation.

Taxe sur le foncier bâti: 41.28 %

Taxe sur le foncier non bâti: 48.69 %

Délibération D 2021 2 2: Vote du budget 2021.

Section de fonctionnement: 744 118.22 €

Section d'investissement: 500 811.09 €

Délibération D 2021 2 3 : Règlement Local de la Publicité Intercommunale (RLPI).

Les orientations du règlement sont vues et approuvées.

Délibération D 2021 2 4 : Détermination du nombre d'adjoints suite à la démission du 3ème adjoint.

Le 3ème adjoint démissionne de son poste d'adjoint mais reste au conseil municipal.

Le conseil décide de fixer à deux le nombre d'adjoints au Maire à compter du 1er avril 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Affiché le 12/4/2021

Le Maire, Nicole ROY

